

ATELIER DES HABITANTS

Schéma directeur des mobilités et des déplacements

Le 9 octobre 2025

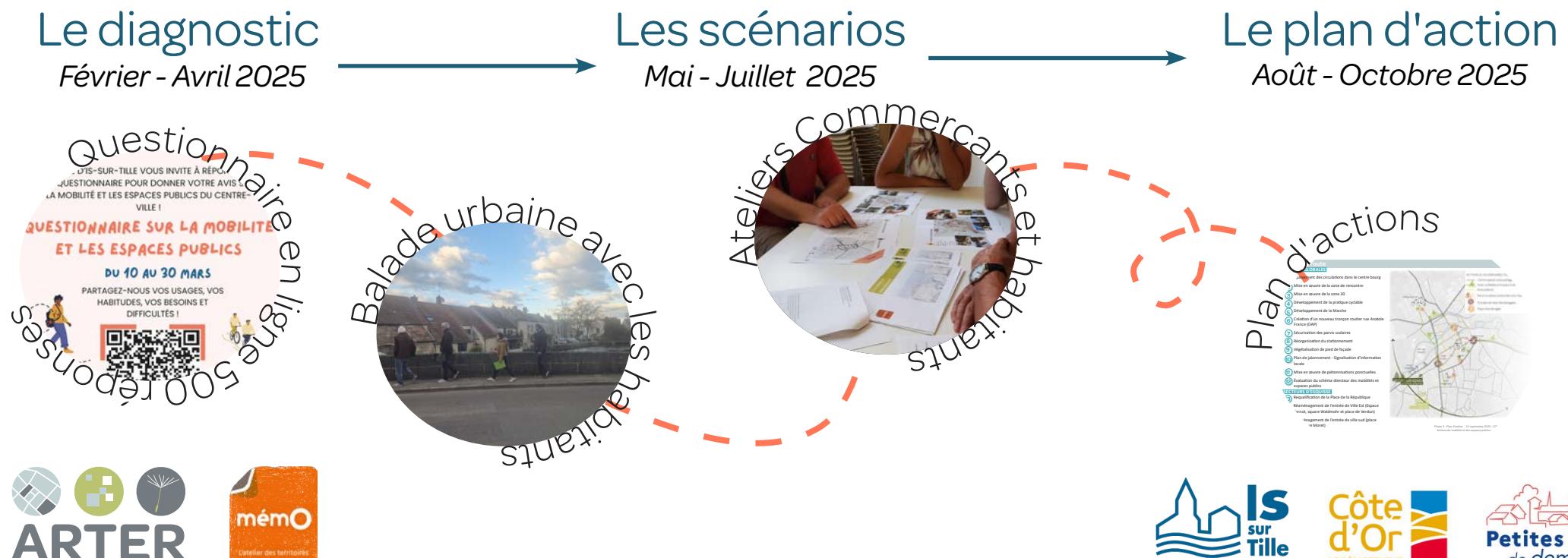


LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET LE DÉROULÉ

Les objectifs :

- » Définir un schéma directeur des déplacements sur la base du compromis qui garantit un bon fonctionnement du territoire
 - » Définir un schéma d'espaces publics pour dynamiser le centre
 - » Phaser et prioriser les actions au regard des enjeux des usagers

Un travail concerté

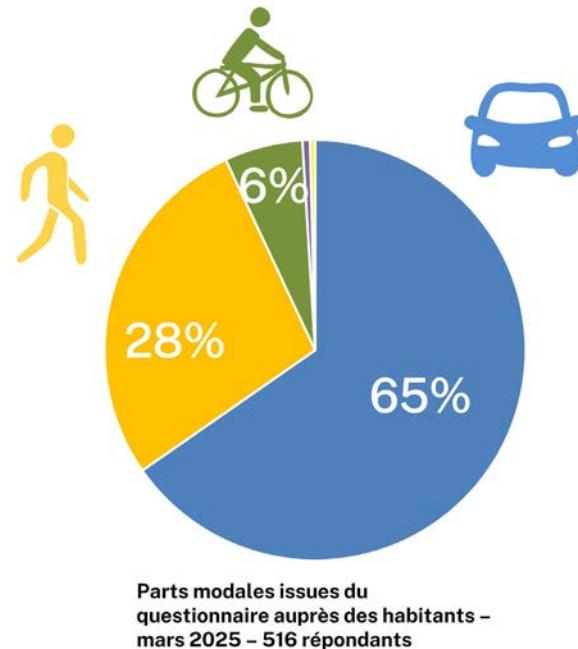


Une bonne dynamique et un centre-bourg attractif

- ↳ **76% des répondants** au questionnaire viennent à Is-sur-Tille pour faire leurs courses alimentaires
- ↳ Un cadre paysager de qualité, mais un manque de qualité dans le traitement de certains espaces publics

Le réseau piéton et cyclable faiblement développé

- ↳ **24 % des automobilistes** aimeraient utiliser plus le vélo à condition de meilleurs aménagements
- ↳ Les **parvis scolaires** sont considérés comme dangereux



La voiture mode de déplacement principal

- ↳ Des **vitesses excessives**, une zone 30 non respectée
- ↳ Une **offre de stationnement suffisante** : effet positif de la zone bleue, mais le jalonnement et la réglementation sont à adapter

► Améliorer la qualité des espaces publics et le confort d'usage



Développer les modes actifs



Sécurité routière



Réduction de la pollution et du bruit

► Impliquer les usagers à chaque étape



Pacifier l'espace public pour le rendre plus vivant



Lutter contre les îlots de chaleur

► Améliorer la prise en compte des modes actifs tout en maintenant une accessibilité au centre en voiture

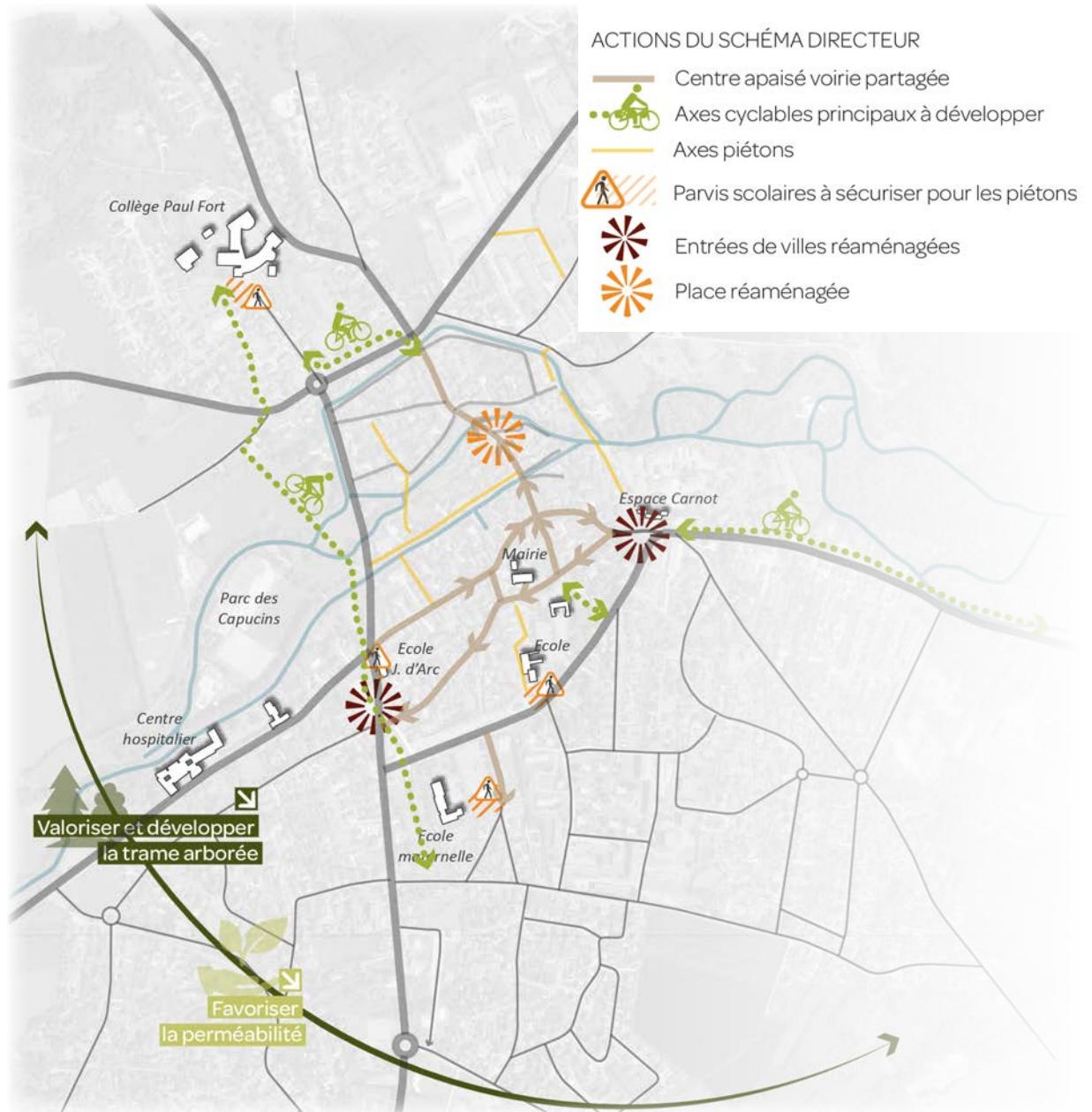


LE PLAN D'ACTION

>> Apaiser la circulation du centre-bourg

>> Développer et sécuriser l'usage des modes actifs

>> Requalifier les espaces publics

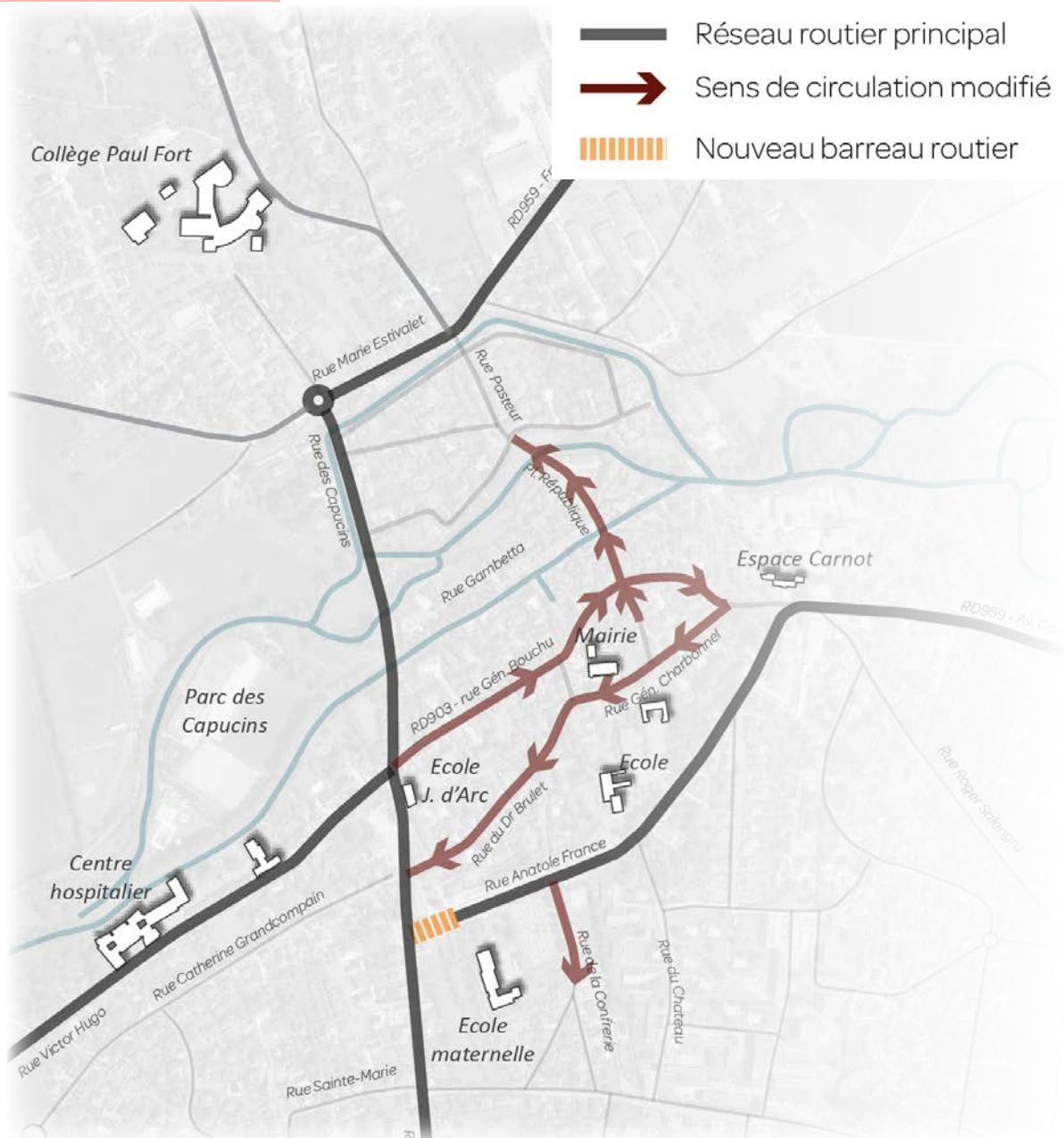


Apaiser la circulation du centre-bourg

✓ **Modification du plan de circulation**
pour sécuriser les piétons et limiter le flux de véhicules

- ✗ Sens unique rue Ancemot
- ✗ Inversion des sens de la boucle à sens unique rue du Général Bouchu et rue du Docteur Brulet

✓ **Réseau routier structurant affirmé**
par la création d'un nouveau tronçon routier rue Anatole France



LE PLAN D'ACTION

Apaiser les circulations du centre-bourg

- ✓ Crédit d'une zone de rencontre limitée à 20km/h
- ✓ Zone 30 affirmée et étendue
- ✓ Réorganisation du stationnement et signalétique

Ambiances - Rue Ancemot



Ambiances - Rue Jean Jaurès



Chedigny (37)



LE PLAN D'ACTION

Zoom sur la réglementation des circulations

LE PRINCIPE D'AIRE PIÉTONNE



- Zone affectée à la circulation des piétons
- Seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler **à l'allure du pas** et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci
- Les cycles peuvent circuler à l'allure du pas et sans gênes aux piétons
- Il n'est pas possible d'aménager de place de stationnement

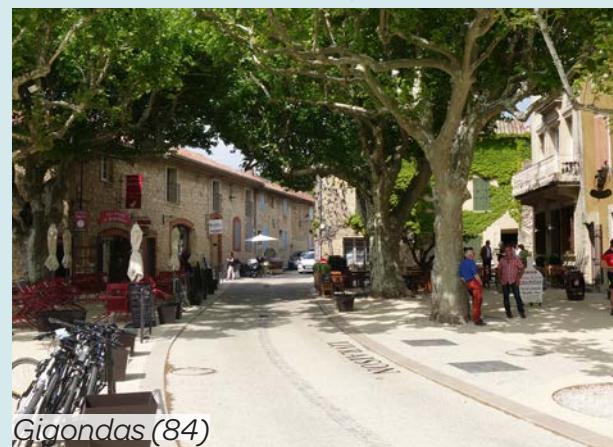


Bourg-d'Oisans (38)

LE PRINCIPE DE ZONE DE RENCONTRE



- L'objectif est la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante.
- Les **piétons sont prioritaires** sur tous les véhicules.
- Les piétons et cycles circulent librement sur tout l'espace.
- Le stationnement et la circulation sont compatibles et organisés. La vitesse est **limitée à 20km/h**.



Gigondas (84)

LE PRINCIPE DE ZONE 30



- Instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire
- Piétons sécurisés sur des **trottoirs** et traversées pour les piétons facilitées
- Cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée
- Vitesses des véhicules **limitées à 30 km/h**

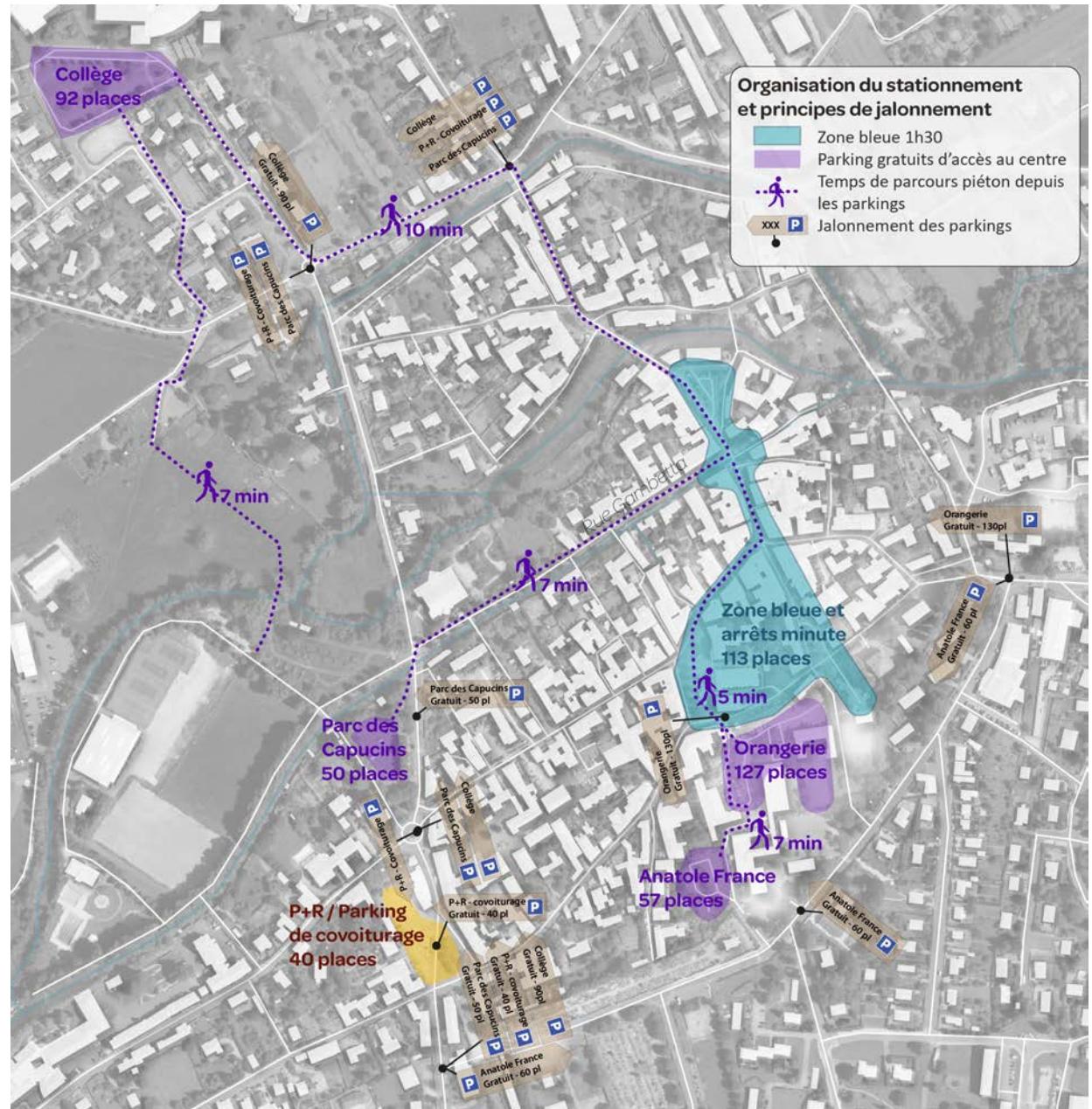


Barby (73)

LE PLAN D'ACTION

Apaiser les circulations du centre-bourg

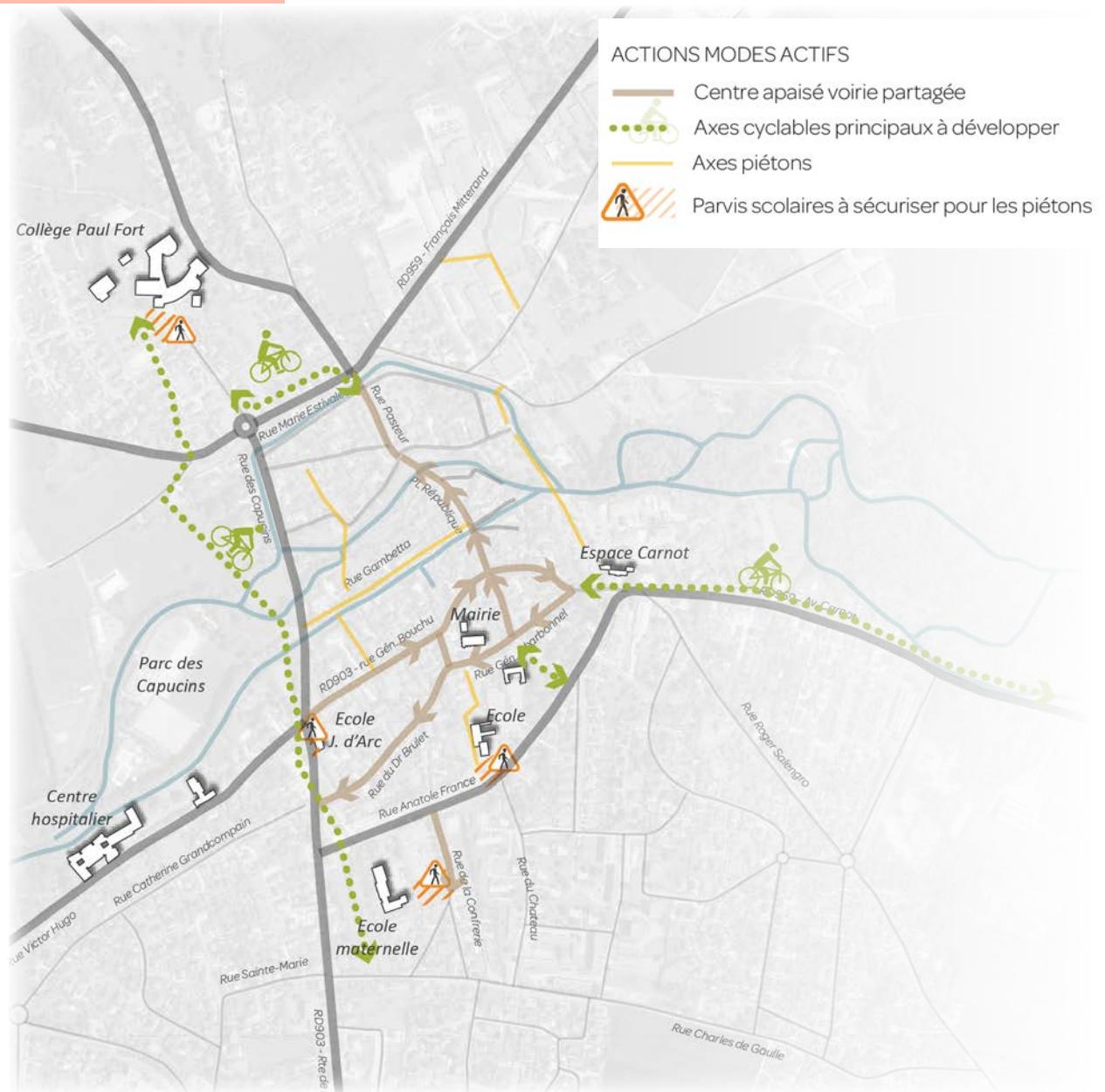
- ✓ Conforter la zone bleue dans le centre
- ✓ Valoriser les parkings gratuits proches du centre-ville
- ✓ Améliorer la signalétique et le guidage



LE PLAN D'ACTION

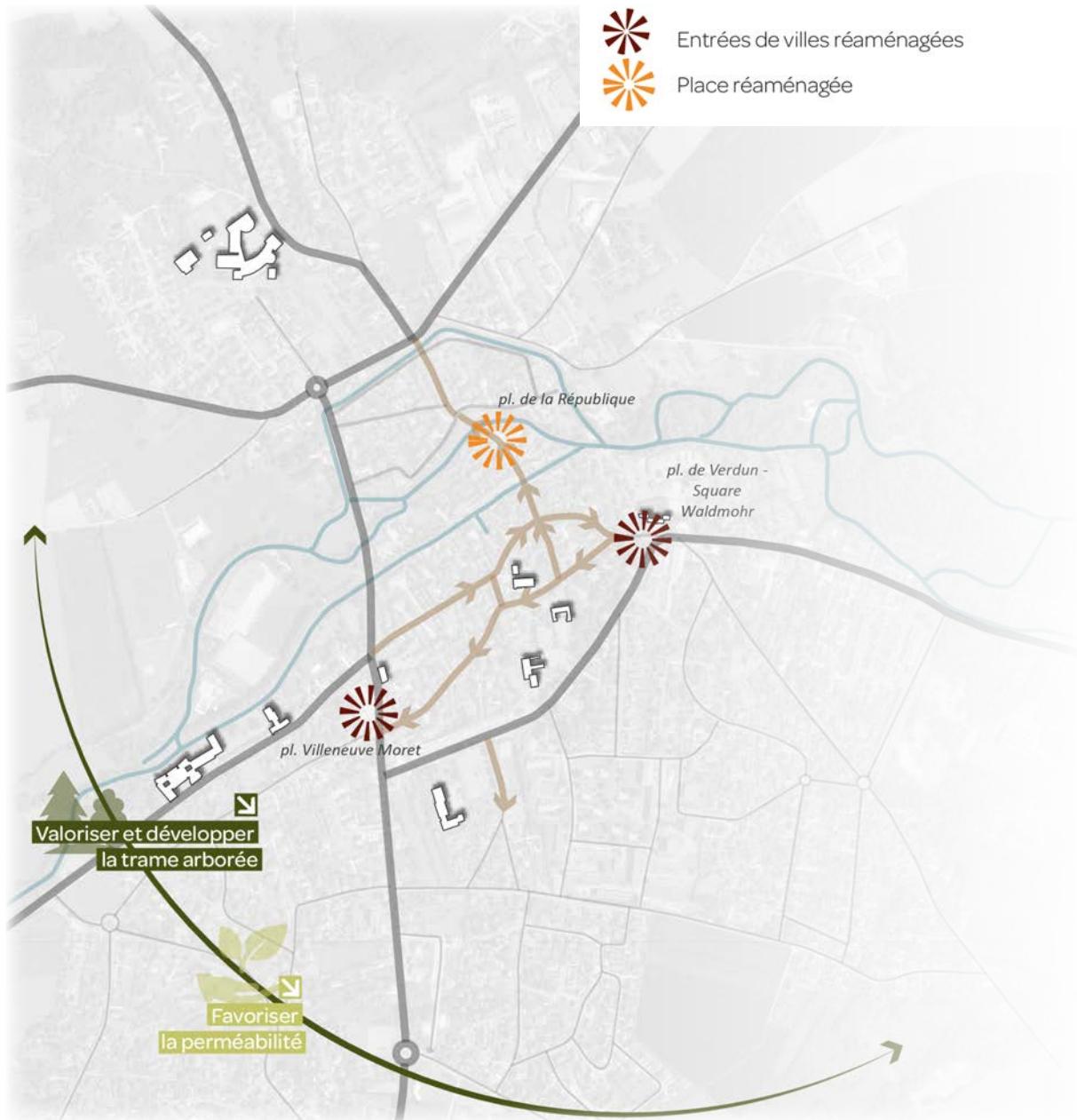
Développer et sécuriser l'usage des modes actifs

- Développer la pratique cyclable en sécurisant les itinéraires et en proposant du stationnement vélo
- Développer la marche en améliorant les cheminements piétons (accessibilité, confort, lisibilité, végétalisation)
- Sécuriser les parvis scolaires



Requalifier les espaces publics

- ✓ Végétaliser de la place de la République
- ✓ Sécuriser et embellir les entrées de villes : Place Villeneuve Moret (Rte de Dijon), Place de Verdun (accès Est).



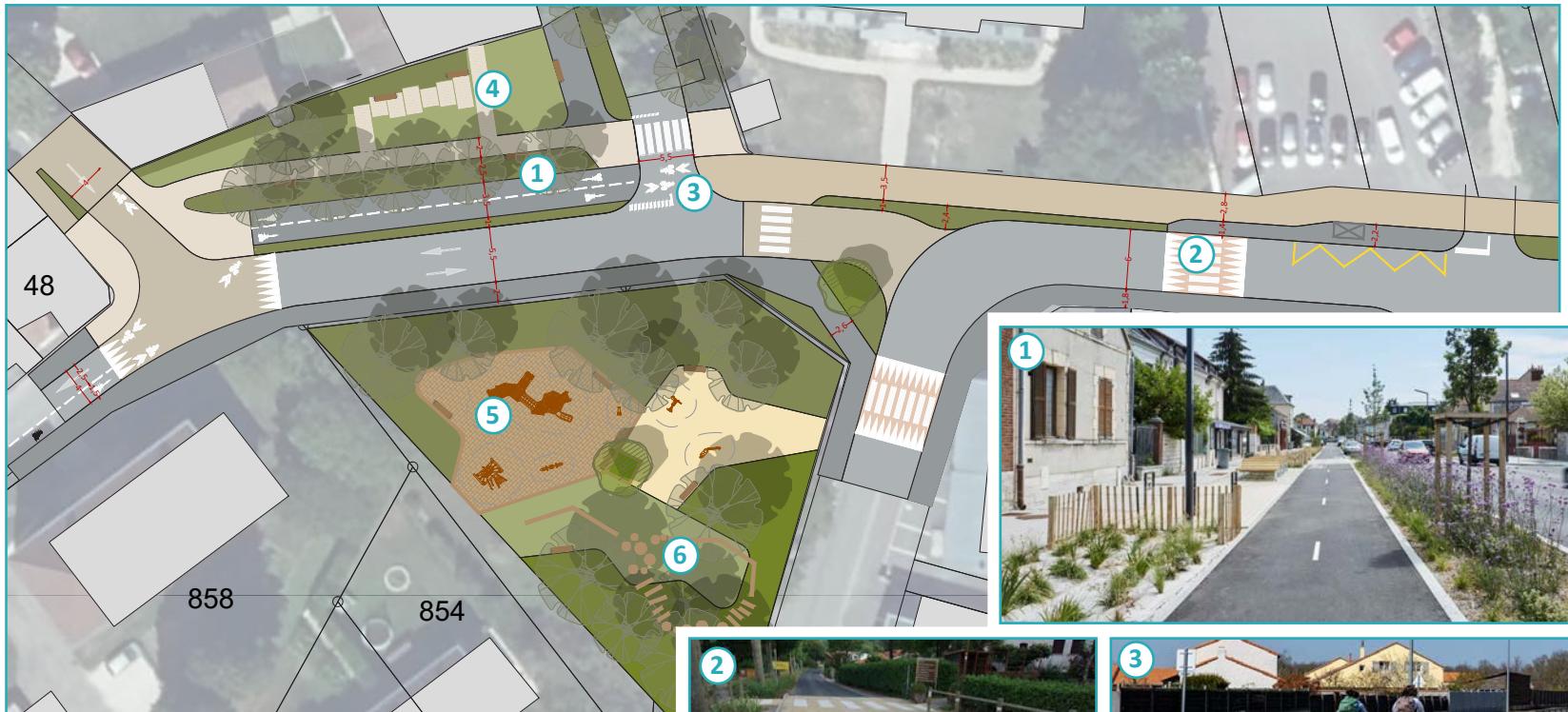
Place de la République

- ✓ Apporter de la fraîcheur, végétaliser
- ✓ Mettre en valeur le patrimoine de la place
- ✓ Créer une place centrale d'animation pour la commune
- ✓ Mettre en valeur la vie commerçante du secteur
- ✓ Faire le lien avec l'eau et créer une fontaine



LE PLAN D'ACTION

Entrée de ville Est



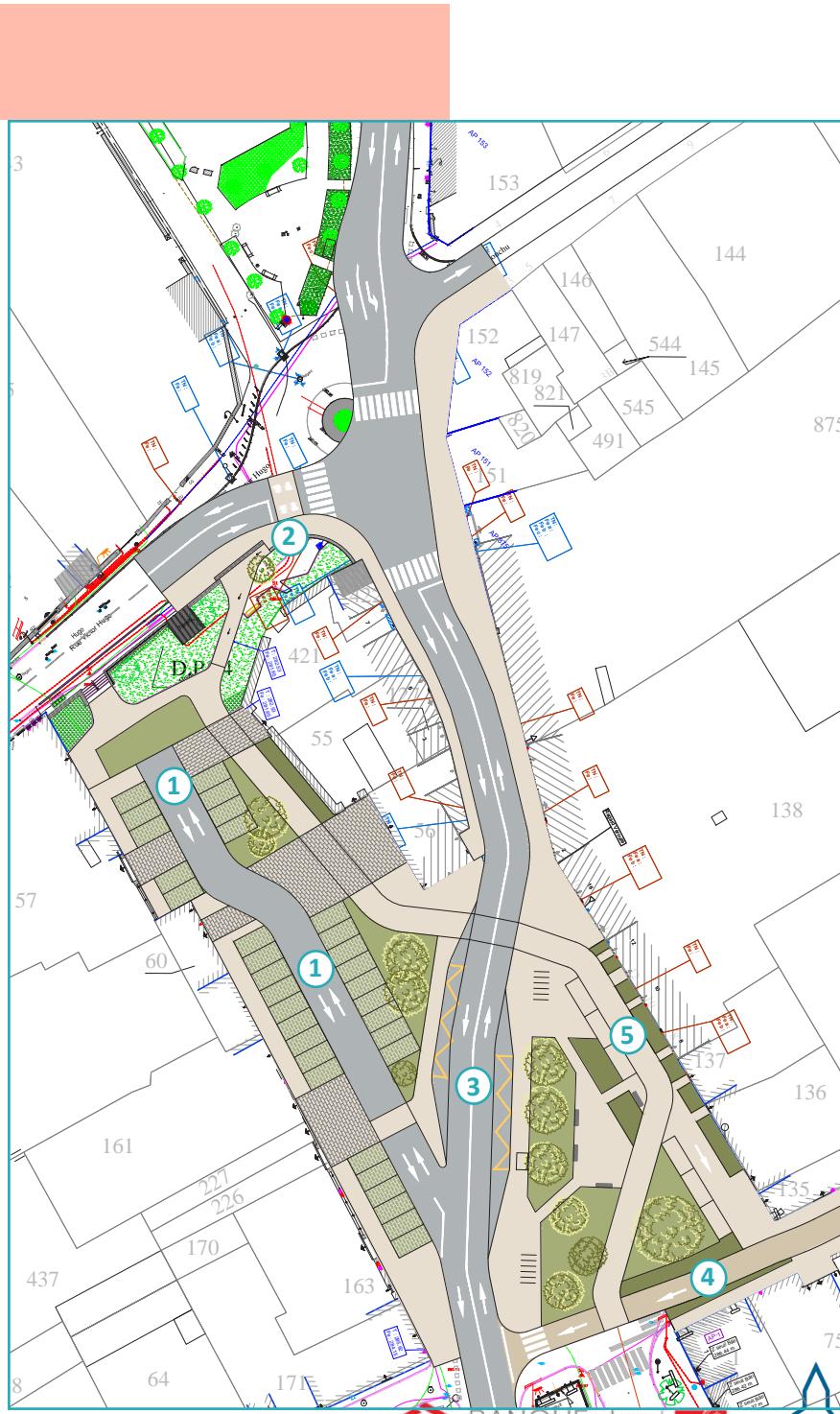
- ▶ Créer une aire de jeux dans le square Waldmohr
- ▶ Réaménager l'entrée du centre-bourg
- ▶ Dissuader le trafic de transit
- ▶ Sécuriser les vélos en direction de Marcilly



LE PLAN D'ACTION

Place Villeneuve Moret

- ✓ Créer une place d'entrée de ville accueillante et fonctionnelle
- ✓ Proposer un parking relai et de covoitage, des stationnements vélos
- ✓ Assurer une liaison piétonne et cyclable entre les Capucins et la rue Anatole France
- ✓ Sécuriser le carrefour Victor Hugo et agrandir le parvis de l'école Jeanne d'Arc



DES QUESTIONS ?

